

PERMIS MER CÔTIER

- Timbres fiscaux 2500 CFP & 5500 CFP. (dans les bureaux de poste)
- Remplir et signer la demande d'inscription ainsi que la partie réservée au candidat sur le certificat d'aptitude physique.
- 1 photo d'identité récente.
- 1 photocopie d'une pièce d'identité.
- Le certificat d'aptitude physique signé et tamponné par un médecin.
- 1 enveloppe timbrée (65 CFP) à votre nom et adresse.
- Un chèque de 18 000 CFP à l'ordre d'**Eleuthera Plongée** correspondant au coût de la formation.

Formation tous les week end (samedi et dimanche) de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Examen le mercredi aux affaires maritimes (Motu Uta).

Pour tous renseignements : appelez nous au 42 49 29